

1 - Avant de s'engager : se donner le temps de la réflexion !

➔ Une société c'est avant tout un GROUPE

Un groupe composé d'individus en relation d'interdépendance les uns avec les autres pour construire ces relations, il est nécessaire, de se connaître véritablement (historique, trajectoire individuelle, motivations, objectifs).

- Un groupe avec des objectifs, des projets et des pratiques qui lui sont propres.
- Un groupe composé d'individus avec leur histoire qui s'associent à autrui dans leur intérêt personnel et à qui la collectivité va imposer des contraintes auxquelles ils doivent se soumettre

➔ Aussi, faut-il ...

- Travailler à la construction de ces relations.
- Accepter de passer du temps à échanger sur son histoire, son parcours, son projet personnel pour mieux se connaître mutuellement et définir des objectifs communs et pour apprendre à mieux communiquer ensemble.
- Être prêt à passer d'une situation personnelle avec ses objectifs, projets et pratiques individuels à une situation de vie en groupe avec ses propres objectifs, projets et pratiques, issus de la réflexion collective.
- Être prêt à supporter les contraintes que le groupe va imposer dans l'intérêt du fonctionnement du groupe lui-même.
- Savoir si j'ai intérêt à faire partie du groupe compte tenu des concessions que je devrai lui faire



2 - Approche humaine du projet de société

- ➔ Les éléments fondamentaux à travailler avec mes futurs associés :
 - Le fonctionnement de l'exploitation (qui fait quoi sur l'exploitation ?, quelles sont les relations avec l'environnement ?) et la place de chaque associé
 - Comment va s'exercer l'autorité dans le groupe (est-ce qu'on identifie un leader ?, est-ce que ça convient à tout le monde ? ...) ?
 - Quelles sont les valeurs sur lesquelles repose l'exploitation ?
 - Quels sont les objectifs de l'activité ? Sont-ils précisément partagés ?
 - Quelles règles pour le fonctionnement du groupe (travail, temps libre, information, prise de décision, argent, patrimoine, usage privé du matériel, ...)
- ➔ Un point essentiel sur lequel échanger avec ses associés :
 - Quels sont les besoins de chacun des individus constituant le groupe (ce qui leur est nécessaire pour vivre) ?
 - Comment le groupe satisfait-il à ces besoins ?

3 - Quel partage du revenu ?

- ➔ Rémunération du travail et mécanismes de prélèvements (courants et exceptionnels).
- ➔ Rémunération des comptes associés.
- ➔ Paiement par la société des charges personnelles (MSA, ...).
- ➔ Partage du résultat (en fonction du capital, du travail, ...).

4 - Possibilité d'étudier aussi en parallèle :

- ➔ **Le système de production** : optimisation technico-économique des productions existantes, choix des investissements, évolutions et améliorations possibles ou souhaitées
- ➔ **La viabilité économique du projet.**
- ➔ **La faisabilité juridique, fiscale et réglementaire** :
Les apports (comme les bâtiments par exemple), le capital social et les droits de chaque associé, les mises à disposition, la gestion fiscale, la gestion du foncier (et droits à prime + DPB), les quotas laitiers, ainsi que la prévention des événements futurs (décès, conséquences en cas de séparation, ...).